

# L'Estivale

**Régate ouverte à tous et à tous les voiliers habitables**

***Dimanche 25 Aout 2024***



## FICHE COURSE TYPE RIR

### 1. REGLES APPLICABLES :

- Les RIR (annexe 2), l'avis de course, la fiche course
- Avant la course, à 9h30, **un briefing obligatoire** aura lieu pour expliquer le déroulement de la régata.
- Si le pavillon Y est hissé à terre et/ou sur le bateau comité, le port de la brassière est obligatoire.

### 2. PROGRAMME DES COURSES

L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course sera annoncée au briefing.

### 3. LES PARCOURS

- La localisation de la zone de course est la Baie d'aigues Mortes limitée à l'ouest par la marque du Grand Travers et à l'Est par la Cardinale des Baronnets
- La description du parcours, sera faite au BRIEFING.
- Le schéma du parcours, détaillé au BRIEFING.
- Les marques de parcours possibles, détaillé au BRIEFING, description en annexe.  
Le point de regroupement R sera situé dans le 300 ° de la sortie du Port de Port Camargue, à une distance d'environ 1 mille.

e) Description de la ligne de départ et de la ligne d'arrivée,

**La Procédure de départ sera diffusée en VHF sur le canal 72**

**Hissé du pavillon orange** avec un signal sonore à 5 minutes au moins avant le signal d'avertissement

**Signal d'avertissement** Pavillons Blanc et /ou Jaune avec un signal sonore à 5 minutes avant le départ

**Signal préparatoire**, hissé avec un signal sonore à 4 minutes avant le départ et affalé à une minute avant le départ

Affalé des pavillons Blanc et / ou jaune avec un signal sonore **pour le départ**

Les bateaux doivent effectuer le parcours conformément au schéma en franchissant la ligne de départ après le signal de départ. Un bateau qui ne franchira pas cette ligne **dans les 10 minutes** après ce signal sera classé abandon (DNS).

**L'ARRIVEE**

L'arrivée sera jugée entre la bouée de départ à laisser à tribord et Canta D'Oc à laisser à bâbord; Canta D'Oc au mouillage arborant un pavillon bleu.

**4. CHANGEMENT DE PARCOURS**

La procédure du changement de parcours éventuel sera expliquée pendant le BRIEFING.

**5. PENALITES ET LITIGES**

Les décisions des observateurs sur l'eau et à terre sont sans appel.

L'arbitre affichera les numéros des bateaux disqualifiés (départ (OCS), parcours, incidents et litiges).

**5.1. PENALITES**

a) Si l'observateur constate un incident, il hèle le concurrent en donnant son numéro de voile avec un coup de sifflet et pointe dans sa direction un pavillon de couleur ROUGE. La pénalité de 1 tour doit être effectuée le plus rapidement possible après l'incident selon la procédure suivante :

- i. S'écarter tout d'abord des autres bateaux, puis effectuer un tour comprenant un virement de bord et un empannage, ou,
- ii. Abandonner si l'incident a occasionné un dommage ou une blessure.

b) Si la pénalité n'est pas effectuée, le bateau sera disqualifié (DSQ).

c) Si un concurrent commet une infraction aux règles de course, qu'il y ait ou non réclamation formulée il doit effectuer une réparation de 1 tour le plus rapidement possible après l'incident selon la procédure suivante :

- 1) S'écarter tout d'abord des autres bateaux, puis effectuer un tour comprenant un virement de bord et un empannage, ou,
- 2) Abandonner si l'incident a occasionné un dommage ou une blessure.

d) Si la pénalité n'est pas effectuée, le bateau pourra être disqualifié (DSQ).

**5.2. GESTION DES LITIGES A TERRE**

5.2.1 Les litiges non résolus sur l'eau seront traités dans les 30 minutes environ après l'arrivée du dernier concurrent. La présence des concurrents concernés par le litige est obligatoire.

5.2.2 En s'appuyant sur les dépositions des concurrents concernés, l'arbitre rendra sa décision.

5.2.3 Décisions possibles :

- a. pas de règle enfreinte.
- b. règle enfreinte, disqualification (DSQ).

**6. ABANDON**

En cas d'abandon, les concurrents doivent prévenir un membre de l'organisation sur l'eau avec la VHF ou le comité à terre, au 04 66 53 29 47.

Corps arbitral :

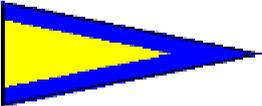
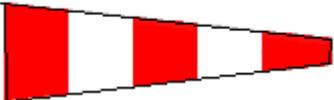
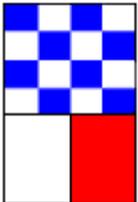
Arbitres : Denis Reynaud

Observateur : Alain Goujon  
Gilles Mercier

Ci dessous, ANNEXE 1

PARCOURS CÔTIERS HABITABLES

## PAVILLONS POUR APPLICATION DES RIR

PAVILLON	DESCRIPTION	SIGNIFICATION
	Pavillon de Série (Optimist ou autre...)	Signal avertissement
	Pavillon Préparatoire « P »	Signal préparatoire « en course »
	Pavillon Rappel Individuel « X »	revenir prendre son départ, sinon OCS
	Pavillon Rappel Général « 1 <sup>er</sup> substitut »	Tout le monde doit revenir pour un nouveau départ
	Pavillon Aperçu « AP »	Départ retardé
	Pavillon « N »	Course annulée
	Pavillon « N sur H »	Course annulée et rentrer au port
	Pavillon « Orange »	Ligne de départ
	Pavillon « Bleu »	Ligne d'arrivée
	Pavillon « C »	Changement de parcours
	Pavillon « Y »	Porter la brassière

**ANNEXE 1 : POSITION DES BOUEES ET MARQUES DES PARCOURS COTIERS :**

<b>PC</b> (Bouée Port Camargue) -	Bouée rouge <b>43°31,3' N – 4°06,6' E</b>
<b>GM</b> (Bouée Grande Motte) -	Bouée rouge <b>43°32,95' N – 4°04,8' E</b>
<b>GT</b> (Bouée grand travers) -	Bouée rouge <b>43°33' N – 4°02,5 E</b>
<b>SA</b> (Bouée du Sanatorium) -	Bouée rouge <b>43°32,5' N – 4°06,7' E</b>
CARDINALE LS - Nord PC -	marque cardinale <b>43°31,194' N – 4° 06,77' E</b>
<b>BA</b> – (Bouée de la Baie d'Aigues Mortes) -	Bouée rouge <b>43°31,12' N – 04°04,6' E</b>
CARDINALE ESPIQUETTE -	marque cardinale <b>43°29,2' N – et 4°06,3' E</b>
CARDINALE BARONNETS -	marque cardinale <b>43°27,6' N – 4°08,8' E</b>
BOUEE SPECIALE HOULOGAPHE -	Marque spéciale <b>43°24,773 N – 4°9,759 E</b>

EMISSAIRE de Montpellier (S) EMISSAIRE de Montpellier (N) EMISSAIRE de Montpellier (E) EMISSAIRE de Montpellier (W)	marque spéciale <b>43°25,86' N – 3°58,11' E</b> marque spéciale <b>43°26,3' N – 3°57,8' E</b> marque spéciale <b>43°26,15' N – 3°58,17' E</b> marque spéciale <b>43°26' N – 3°57,76' E</b>
ZONE CONCHYLICOLE W : ZONE CONCHYLICOLE S : ZONE CONCHYLICOLE E : ZONE CONCHYLICOLE N :	marque cardinale <b>43°26,8' N – 3°50,9' E</b> marque cardinale <b>43°26,1' N – 3°51,4' E</b> marque cardinale <b>43°27,5' N – 3°54,5' E</b> marque cardinale <b>43°28,1' N – 3°53,9' E</b>
BANC DES PORQUIERES A BANC DES PORQUIERES B BANC DES PORQUIERES C BANC DES PORQUIERES D	marque spéciale <b>43°30,77' N – 3°58,0' E</b> marque spéciale <b>43°30,97 N – 3°58,63' E</b> marque spéciale <b>43°30 ,6' N – 3°59,15' E</b> marque spéciale <b>43°30,32' N – 3°58,296' E</b>

# ANNEXE 2: RIR



## Les Règles d'Introduction à la Régate 2021-2024

Ces règles inspirées des RCV définissent les droits et devoirs des concurrents entre eux pendant cette compétition



### Règles fondamentales

- A Vous devez apporter toute l'aide possible à toute personne ou à tout bateau en danger.
- B Vous devez respecter les principes de sportivité et de jeu loyal, c'est-à-dire ne pas tricher, respecter les règles, et effectuer une pénalité si vous réalisez que vous avez enfreint une règle.
- C Vous devez éviter toute collision avec un autre bateau.

Quelques définitions		2 - Même bord :
<p><b>Sous le vent et Au vent :</b> Le côté <i>sous le vent</i> de votre bateau est le côté où se trouve votre grand-voile. Le côté <i>au vent</i> est l'autre côté.</p>	<p><b>Bâbord et Tribord :</b> Vous êtes <i>Bâbord</i> ou <i>Tribord</i> en fonction de votre côté qui reçoit le vent.</p>	<p>Lorsque vous-même et l'autre bateau êtes sur le même bord, vous devez vous maintenir à l'écart de l'autre bateau :</p> <p>⇒ si vous êtes <i>derrière</i> lui</p> <p>ou si vous êtes <i>au vent</i></p>
<p><b>Engagement et Route libre Devant-Derrière :</b> Les bateaux ne sont pas engagés</p> <p>Les bateaux sont engagés</p>		<p><b>3 - Changement de bord :</b> Lorsque vous changez de bord en virant de bord, vous devez vous maintenir à l'écart des autres bateaux.</p>
<p><b>Règles quand les bateaux se rencontrent</b></p>		
<p><b>1 - Bords opposés :</b> Lorsque vous-même et l'autre bateau êtes sur des bords opposés, si vous êtes <i>bâbord</i> vous devez vous maintenir à l'écart du bateau qui est <i>tribord</i>.</p>		

<p><b>4 - Passer les marques et les obstacles :</b> Cette règle s'applique quand plusieurs bateaux passent ensemble une <u>marque</u> ou un <u>obstacle</u>, mais ne s'applique pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✳ à une <u>marque de départ</u> entourée d'eau navigable quand ils s'en approchent pour prendre le départ.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>✳ à une <u>marque au vent</u> quand ils naviguent au près sur des bords opposés.</li> </ul>	<p>Pour passer <u>une marque</u> ou un <u>obstacle</u>, vous devez laisser de la place et vous écarter par rapport au(x) bateau(x) qui passe(nt) la <u>marque</u> ou l'<u>obstacle</u>, lorsqu'il(s) est(sont) :</p> <p>⇒ engagé(s) entre vous et la <u>marque</u> ou l'<u>obstacle</u>.</p> <p>⇒ devant vous.</p>	<p><b>5 - Modification de route :</b> Quand vous êtes prioritaire et que vous modifiez votre route, vous ne devez pas gêner un autre bateau qui essaie de vous éviter.</p>
<p>La place à laisser doit être suffisante pour que les bateaux engagés à l'intérieur puissent passer la <u>marque</u> ou l'<u>obstacle</u> en toute sécurité sans toucher.</p> <p>✳ Pour passer <u>une marque</u>, les positions « à l'intérieur/à l'extérieur » ou « devant/derrière » se jugent quand le premier bateau arrive dans la zone, c'est-à-dire à <u>3 longueurs de la marque</u> (sauf pour les windsurfs)</p> <p>En cas de doute sur l'engagement, on considérera que les bateaux ne sont pas engagés.</p>		
<p><b>Autres règles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>6 - Au signal de départ, vous devez être derrière la ligne de départ, sinon vous devez revenir complètement du côté pré-départ.</li> <li>7 - Après le signal de départ, vous devez effectuer le parcours défini par les organisateurs de la course.</li> <li>8 - Vous ne devez pas toucher une marque du parcours (sauf pour les windsurfs qui ont le droit).</li> <li>9 - Si vous réalisez avoir enfreint une règle de priorité, vous devez effectuer une pénalité en faisant faire à votre bateau un tour complet, comprenant un virement de bord et un empannage.</li> <li>10 - Si votre infraction a occasionné un dommage ou une blessure, vous devez abandonner la course.</li> <li>11 - En cas de litige, vous pouvez vous adresser, après la course, à l'arbitre désigné. Les décisions de l'arbitre et des observateurs sont définitives.</li> </ul>		